



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 6 mars 2018

## Femmes au volant: moins d'accidents, moins de P-V !

Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes :  
l'occasion idéale de tordre le cou à certains préjugés

***De nombreux préjugés circulent à propos des femmes au volant. En cette journée internationale des droits des femmes, l'institut Vias a procédé à une nouvelle analyse statistique. Les résultats de cette analyse montrent notamment que les femmes sont non seulement moins impliquées dans les accidents (graves) mais sont, en outre, moins souvent condamnées devant le tribunal de police ou reçoivent moins de P-V que les hommes.***

L'objectif de l'étude statistique de l'institut Vias est d'analyser les différences hommes/femmes dans 3 domaines : l'implication dans les accidents, les amendes et condamnations reçues et le comportement dans la circulation (alcool, ceinture, vitesse et GSM au volant).

### Les statistiques d'accidents

#### *Accidents moins graves pour les femmes*

En cas d'accident, les femmes sont moins gravement atteintes que les hommes, preuve de leur plus grande prudence. Ainsi, elles représentent 44% des blessés légers, mais 34% des blessés graves et seulement 23% des tués. En d'autres termes, elles sont impliquées dans des accidents moins graves que leurs homologues masculins.

Par ailleurs, les accidents impliquant une conductrice de voiture se soldent deux fois moins souvent par un décès que les accidents impliquant un conducteur de voiture. On compte 10 décès par 1000 accidents corporels pour les accidents impliquant une automobiliste, contre 19 pour les accidents corporels impliquant un automobiliste.

#### *Et moins d'accidents en général*

Qu'elles soient conductrices, passagères ou piétons, les femmes représentent 43% des victimes de la route (tués ou blessés). Leur proportion descend même à 37% lorsque seules les conductrices sont prises en compte. Par contre, jusqu'à 62% des passagers tués ou blessés sont des femmes. Le fait que les hommes prennent plus souvent le volant que les femmes peut expliquer en partie ces résultats.

La différence est particulièrement marquée chez les jeunes (15-19 ans et 20-24 ans) et les trentenaires (30-34 ans et 35-39 ans), où l'on compte 1,4 fois plus de victimes de sexe masculin que de victimes de sexe féminin (pour 100.000 habitants).

## Les amendes et les condamnations

Selon une étude de l'institut Vias sur la récidive, près de 2 conducteurs sur 3 qui reçoivent une perception immédiate après avoir commis une infraction au code de la route et 3 contrevenants condamnés devant un tribunal de police sur 4 sont des hommes.

## Les comportements à risque

### *Alcool au volant : 4 fois plus de contrôles positifs pour les hommes*

La probabilité qu'un homme conduise en ayant dépassé la limite légale en matière d'alcoolémie est 4 fois plus élevée que pour les femmes. Ceci s'explique non seulement par une plus grande prudence des femmes au moment de décider de prendre le volant ou non, mais aussi par leur consommation d'alcool en général significativement plus faible que chez les hommes.

Cette propension des hommes à conduire davantage sous l'influence de l'alcool se traduit aussi dans les statistiques d'accidents: seuls 5% des femmes conductrices soumises au test d'haleine après un accident corporel étaient effectivement sous influence d'alcool. Le pourcentage monte à 11% chez les hommes.

### *Ceinture de sécurité*

En matière de port de la ceinture aussi, les hommes font preuve d'un plus grand laxisme. Le taux de port a toujours été plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Lors de la mesure de comportement de l'institut, 90,4% des conducteurs portaient leur ceinture contre 93,5% des conductrices. Le fossé est beaucoup plus important encore pour les passagers arrière : 8 femmes sur 10 s'attachent contre moins de 7 hommes sur 10.

### *Vitesse*

En matière de vitesse aussi, les hommes font preuve d'une plus grande tolérance que les femmes, notamment en ce qui concerne le respect des limitations. Ainsi, une enquête menée par l'institut Vias montre que 73% des hommes affirment rouler à 140 km/h sur autoroute, contre 54% des femmes seulement. Idem pour la limitation en agglomération : 64% des hommes disent la dépasser de plus de 20 km/h contre 50% des femmes.

### *GSM au volant*

Lorsqu'on compare le taux d'utilisation du GSM au volant des hommes et des femmes, on constate une différence importante entre les deux sexes, que ce soit pour les conversations téléphoniques ou les manipulations. 3,6% des hommes utilisent le GSM au volant contre 2,4% des femmes. Les femmes conductrices ont également moins tendance à manipuler leur GSM que les hommes. Cette différence s'observe principalement sur autoroute (3,7% des hommes manipulent leur GSM sur autoroute, contre 1,6% des femmes).

## Conclusion

Les femmes sont beaucoup moins impliquées dans les accidents graves que les hommes parce qu'elles prennent moins de risques. De toute évidence, le comportement féminin au volant est plus prudent, plus responsable et plus respectueux des autres usagers. A l'inverse, l'homme tend davantage à relativiser ses fautes et semble moins conscient des dangers qu'il court (et fait courir), notamment en matière de vitesse.

Ceci explique aussi pourquoi plus de 90 % des conducteurs qui participent aux formations que l'institut Vias dispense dans le cadre des peines alternatives sont des hommes...

Personne de contact :

Benoit Godart (porte-parole de l'institut Vias) : 0476/24.67.20.

---



Institut Vias  
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42  
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411